



DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

Date limite de dépôt **24 octobre 2018**

PRIX ORGANISME BOURSE DE 1 000 \$

*Dans le cadre de son événement **Prix d'Excellence - Édition 2018**, Culture Côte-Nord décernera cinq prix accompagnés de bourses offertes par ses partenaires. De plus, l'événement mettra en lumière le travail exceptionnel d'une organisation qui favorise la citoyenneté culturelle des jeunes ainsi que d'une entreprise privée pour son appui considérable dans le milieu culturel et artistique nord-côtier.*

*Le **Prix Organisme** vise à reconnaître une réalisation, une intervention ou une œuvre exceptionnelle, dans le secteur culturel, proposée par une association, un organisme, une municipalité ou une MRC dans la région. Le projet présenté fait preuve d'audace et atteint un haut niveau d'excellence.*

Culture Côte-Nord rendra hommage aux lauréats et lauréates au cours d'un événement festif qui se tiendra à Port-Cartier le samedi 24 novembre 2018.



ADMISSIBILITÉ

- *Organisme culturel, municipalité, MRC, association ou autre ayant son siège social sur le territoire de la Côte-Nord;*
- *Avoir réalisé un projet, un événement ou une intervention marquante dans le domaine des arts et de la culture;*
- *Présenter un projet, un événement ou une intervention marquante s'étant réalisé durant la période entre le 5 juin 2016 et le 3 juin 2018.*

CRITÈRES D'ÉVALUATION

*Les dossiers de candidatures déposés pour le **Prix Organisme** seront évalués à partir des critères suivants :*

Originalité et qualité : / 35

Ce critère vise à souligner le caractère exceptionnel du projet, de l'événement ou de l'intervention par une pratique nouvelle et originale, un thème ou un sujet d'actualité ou l'expérimentation de nouvelles avenues dans une pratique artistique particulière.

Rayonnement et impact : / 35

Ce critère vise à reconnaître l'effet stimulant et d'entraînement du projet, de l'événement ou de l'intervention dans la communauté. Le projet aura un effet d'émulation culturelle et enrichit de manière significative la collectivité. La pertinence ou la capacité du projet à affirmer une présence artistique plus importante dans la vie de tous les jours sera pris en considération.

Conditions de réalisation : / 20

La difficulté ou l'ampleur du projet par rapport aux coûts du projet sont également à considérer. Certains projets se réalisent dans des conditions parfois très difficiles et l'organisme fait alors preuve d'imagination et de détermination pour s'assurer que son projet voit le jour malgré les difficultés techniques ou financières.

Appréciation générale : / 10

Cette appréciation est basée sur l'ensemble des dossiers proposés. Cette dernière notation vise à départager les dossiers de qualité et à pondérer les projets les uns par rapport aux autres.



PROCÉDURES

Le dossier de mise en candidature devra contenir :

- *Le formulaire de mise en candidature dûment complété et signé;*
- *Un bref historique de l'organisme;*
- *Une revue de presse (s'il y a lieu);*
- *Un portfolio en format papier ou numérique (PDF/CD/DVD).*

*Le dossier devra être acheminé par courriel à servicesmembres@culturecotenord.com ou par la poste **avant le 24 octobre 2018 à 16 h** à l'adresse suivante :*

*Culture Côte-Nord
22, place La Salle, 7^e étage
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3*

Un avis de réception sera envoyé à tous les participants. Un jury recevra les propositions de mise en candidature. Il jugera de leur admissibilité et évaluera leur caractère exceptionnel.

CODE D'ÉTHIQUE

Les membres du conseil d'administration de Culture Côte-Nord sont soumis à un code d'éthique. Ces derniers, de même que les membres du jury et le personnel du Conseil, doivent agir de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions et s'abstenir de prendre part à toute discussion relative à une candidature qui risque d'être entachée par une situation de conflit d'intérêts. De plus, ils ne peuvent utiliser à leurs propres fins les informations confidentielles ou privilégiées qui leur sont communiquées.

REMISE DES PRIX

Les artistes et les organismes finalistes dont la candidature aura été retenue par le jury ainsi que les lauréats seront honorés le 24 novembre 2018 lors d'un événement spécialement organisé pour l'attribution des prix dans la municipalité de Port-Cartier.

Les médias recevront un communiqué de presse afin d'annoncer publiquement les finalistes et également contribuer à leur donner davantage de rayonnement.



CALENDRIER

- o 24 septembre 2018
- o 24 octobre 2018
- o 5 novembre 2018
- o 24 novembre 2018

Début de la période de mise en candidature
Fin de la période de mise en candidature
Annonce des nommés
Cérémonie de remise des Prix d'Excellence

*Culture Côte-Nord, organisateur de l'événement,
remercie ses précieux partenaires*



Culture Côte-Nord reçoit l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications





FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

PRIX ORGANISME

Le **Prix Organisme** vise à reconnaître une réalisation, une intervention ou une œuvre exceptionnelle, dans le secteur culturel, proposée par une association, un organisme, une municipalité ou une MRC dans la région. Le projet présenté fait preuve d'audace et atteint un haut niveau d'excellence.

Nom de l'organisme :

Nom de la personne responsable et titre :

Adresse de correspondance :

Téléphone :

Cellulaire :

Télécopieur :

Courriel :

Site Internet :

Titre de l'intervention, de l'activité ou de l'événement présenté :

Date de la création de l'intervention, de l'activité ou de l'événement présenté :
(entre le 5 juin 2016 et le 3 juin 2018)

(Choisir A ou B)

A) Le

B) Du

au



Décrire l'intervention, l'œuvre ou l'événement :
(Joindre en annexe tout document jugé pertinent)



Expliquer en quoi la présente candidature se démarque de l'ordinaire :
(Joindre en annexe tout document jugé pertinent)

Signature :

Date :



Veillez joindre au formulaire les annexes obligatoires suivantes :

- Un bref historique de l'organisme;*
- Une revue de presse (s'il y a lieu);*
- Un portfolio en format papier ou numérique (PDF/CD/DVD).*

*Votre dossier devra être acheminé par courriel ou par la poste au bureau de Culture Côte-Nord **avant le 24 octobre 2018 à 16 h 00**, à l'adresse suivante :*

*Culture Côte-Nord
22, place La Salle, 1er étage
Baie-Comeau (Québec), G4Z 1K3
Tél : (418) 296-1450 ou 1 866 295-6744
Fax : (418) 296-1457*

Courriel : servicesmembres@culturecotenord.com

Site Internet : www.culturecotenord.com